

Coordonnées des encadrants

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, Ville :

Téléphone : Natel :

E-mail :

Date de naissance :

No. AVS (obligatoire) : 756.....

IBAN :

Formation (J&S ou autres) :

Formation PluSport :

Veillez joindre à ce document :

- vos copies de brevets, certificats, JS, brevet de sauvetage, attestation BLS/AED etc.

C'est sur la base de ces documents que votre niveau d'honoraire sera établi.

Discipline sportive :

Les cotisations à l'AVS/AI/APG/AC sont déduites du salaire applicable, sauf si l'employé renonce à son prélèvement et uniquement pour les salaires inférieurs à CHF 2'300.- /an, conformément à l'art. 5 al. 5 AVS.



Veillez cocher si vous renoncez au prélèvement des charges sociales ci-dessous

Suivre les infos ASFP via QR Code



Signature :

Date :